

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VIENNE - 3802 - Documents comptables (B-S)  
- Dépôt le 21/08/2024 - B2024/009587 - 2021 B 00100 - 893 032 185 - 2 MOD HOLDING

**SAS 2 MOD HOLDING**

Chemin de chapon

38110 SAINT JEAN DE SOUDAIN

Exercice clos le : 30 septembre 2023

APE : 6420Z

SIRET : 89303218500017

  
MICHAEL ORSONNEAU

## **SAS 2 MOD HOLDING**

Chemin de chapon

38110 SAINT JEAN DE SOUDAIN

Exercice clos le : 30 septembre 2023

APE : 6420Z

SIRET : 89303218500017

## BILAN ACTIF

En Euro

ACTIF	Valeurs au 30/09/23			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	30/09/22
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	7 042,82	3 238,61	3 804,21	5 670,47
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	60 000,00		60 000,00	60 000,00
Créances rattachées à des participations	737 089,19		737 089,19	676 432,68
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	166,67		166,67	166,67
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>804 298,68</b>	<b>3 238,61</b>	<b>801 060,07</b>	<b>742 269,82</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	186 670,70		186 670,70	
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	16 006,80		16 006,80	40 217,75
Autres créances (3)	13 702,62		13 702,62	1 003,63
Groupe et associés (3)				135 301,46
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	468,08		468,08	2 170,06
Charges constatées d'avance (3)	1 958,25		1 958,25	2 715,00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>218 806,45</b>		<b>218 806,45</b>	<b>181 407,90</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>1 023 105,13</b>	<b>3 238,61</b>	<b>1 019 866,52</b>	<b>923 677,72</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

## BILAN PASSIF

En Euro

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 30/09/23	Valeurs au 30/09/22
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital ( dont versé : 20 000,00 )	20 000,00	20 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-13 894,40	-3 862,51
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 524,42	-10 031,89
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>8 630,02</b>	<b>6 105,60</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>8 630,02</b>	<b>6 105,60</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	61 446,03	71 632,89
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	846 541,96	829 983,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	13 589,72	3 632,79
Fournisseurs, factures non parvenues	1 154,82	678,57
Dettes fiscales et sociales	40 623,97	11 644,87
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	47 880,00	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 011 236,50</b>	<b>917 572,12</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 019 866,52</b>	<b>923 677,72</b>
(1) Dont à plus d'un an	51 012,88	61 413,03
(1) Dont à moins d'un an	960 223,62	856 159,09
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/12/2023.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- |                           |       |
|---------------------------|-------|
| - Mobilier                | 5 ans |
| - Matériels informatiques | 5 ans |

### PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MOD HOLDING		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services * }	FD		FE		FF		
		FG	95 483	FH		FI	95 483	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	95 483	FK		FL	95 483	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres Produits (1) (11)					FQ	7	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	95 490	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	57 692	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	354	
	Salaires et traitements *					FY	27 557	
	Charges sociales (10)					FZ	6 289	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 866
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	93 760	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	1 730	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	37 338	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	37 338	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	36 544	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	36 544	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	794	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	2 524	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2 MOD HOLDING</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		
Impôts sur les bénéfices *		(X)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			132 828	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			130 304	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>			2 524	
RENVUOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		
	(9)	Dont transfert de charges		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS )	A5 -225
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9 -225
			dont cotisations facultatives Madelin A7	
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

## 2 MOD HOLDING

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 20 000 €  
SIEGE SOCIAL : RN6 LA COMBE – 38110 SAINT JEAN DE SOUDAIN

893 032 185 RCS VIENNE

### EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 29 MARS 2024

#### Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

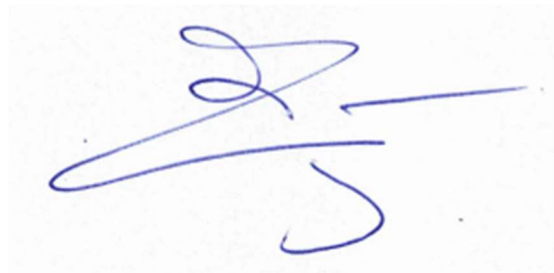
#### TROISIEME RESOLUTION

L'associée unique prend acte que le résultat net comptable s'élève à un bénéfice de 2 524,42 euros, et décide de l'affecter en totalité au comptes « Report à nouveau » déficitaire, lequel s'élève ainsi à un solde débiteur de -11 369,98 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à 8 630,02 euros.

L'associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis l'immatriculation de la société.

Certifié conforme  
Monsieur Michaël ORCONNEAU

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. ORCONNEAU', is written over a light blue grid background.